

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente FDS est conforme à la norme 29 CFR 1910.1200 (OSHA Hazard Communication Standard) et au Règlement canadien sur le SIMDUT.

IMPORTANT : veuillez lire la présente FDS avant de manipuler et de jeter ce produit.

Transmettez cette information aux employés, clients et utilisateurs de ce produit.

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Identité du produit : BT PRIMER

Utilisation prévue : couche primaire pour les applications d'imperméabilisation

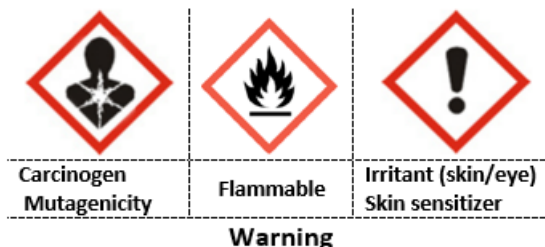
Fabricant : Protecto Wrap Company **Téléphone :** (303) 777-3001
1955 South Cherokee Street **Fax :** (303) 777-9273
Denver, CO 80223 **Site Web :** www.protectowrap.com

N° d'urgence : ChemTel : au pays 800-255-3924, à l'étranger 813-248-0585, Mexico 800 0990731

Préparé par : Protecto Wrap Company, 1955 S Cherokee St., Denver, CO 80223 (800) 759-9727

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est un liquide blanc avec une odeur de cétone. Peut causer une irritation des yeux et de la peau. L'inhalation de vapeurs ou de brouillard risque d'irriter les voies respiratoires et d'entraîner des effets sur le système nerveux central tels que maux de tête, vertiges, somnolence, nausée et perte de conscience. Une surexposition prolongée ou répétée risque d'endommager le foie, les reins et le système nerveux.



3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<u>Composant dangereux</u>	<u>Sous-composant dangereux</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Montant</u>	<u>Limite d'exposition</u>
Acétone		67-64-1	20-30%	1000 ppm PEL-TWA 500 ppm TLV-TWA 750 ppm TLV-LECT
Solvant de caoutchouc			30-40%	
	n-hexane	110-54-3	(10-30%)	50 ppm TLV-TWA 500 ppm PEL-TWA 1800 mg/m ³ PEL-TWA
	Hexane, autres isomères	Divers	(10-30%)	500 ppm TLV-TWA 1000 ppm LECT
	Alcanes C7-C8	Mélange	(10-30%)	
	Heptane	142-82-5	(7-13%)	
	Méthylcyclopentane	96-37-7	(7-13%)	
	Toluène	108-88-3	(3-7%)	
	Alcanes C9-C15	Mélange	(1-5%)	
	Cycloalcanes C7-C8	Mélange	(1-5%)	
	Cyclohexane	110-82-7	(1-5%)	
	Cycloalcanes C9-C15	Mélange	(1-5%)	
Toluène		108-88-3	10-20%	200 ppm PEL-TWA 50 PPM TLV-TWA peau

Composants non dangereux > 1 % : résines et polymères 10-40 %

4. PREMIERS SECOURS

ŒIL : vérifier d'abord si la victime porte des lentilles de contact et les retirer, le cas échéant. Rincer les yeux de la victime avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

PEAU : enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec du savon et de l'eau. En cas d'éruption cutanée ou d'irritation, consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. (Jeter les chaussures contaminées)

INGESTION : si la victime est consciente, lui rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente ou en convulsion. **NE PAS FAIRE VOMIR**. Obtenir de l'aide médicale immédiatement.

INHALATION : transporter immédiatement la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, demander à du personnel qualifié d'administrer de l'oxygène. Si la respiration s'est arrêtée, administrer la respiration artificielle. Obtenir de l'aide médicale immédiatement.

5. LUTTE AUX INCENDIES

MOYENS D'EXTINCTION : utiliser du dioxyde de carbone, de la mousse universelle, de la poudre sèche ou du brouillard d'eau. Ne pas utiliser de jet d'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients et les structures exposés.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION : ce produit est inflammable et forme des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et voyagent le long des surfaces jusqu'à des sources d'inflammation à distance et entraînent des retours de flammes. Les contenants fermés peuvent exploser s'ils sont exposés à une chaleur extrême.

INSTRUCTIONS SPÉCIALES DE LUTTE AUX INCENDIES : les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection complets. Ne pas laisser les eaux de ruissellement s'échapper dans les égouts ou les cours d'eau.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : oxydes de carbone et d'azote, acroléine, cétones, benzaldéhydes et aldéhydes.

DONNÉES D'EXPLOSION (sensibilité à l'impact mécanique ou décharge statique) : les vapeurs inflammables peuvent être enflammées par une étincelle statique. Relier électriquement et rectifier les récipients pour le transfert de produit.

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Supprimer toute source d'incendie potentiel. Ventiler la zone avec un équipement antidéflagrant. Porter des vêtements de protection appropriés tel que décrit dans la section 8. Contenir et recueillir en utilisant des matériaux absorbants inertes et placer dans des récipients appropriés pour l'élimination. Signaler les déversements aux autorités municipale, provinciale et fédérale.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION : éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Porter des vêtements et de l'équipement de protection tel que décrit à la section 8. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Bien se laver avec de l'eau et du savon après la manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Tenir le produit à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'inflammation. Interdire le tabagisme dans les zones d'utilisation ou de stockage. Utiliser avec des outils anti-étincelles et un équipement antidéflagrant. Relier électriquement et mettre les contenants à la terre pour le transfert.

Ne pas couper, percer, meuler ou souder sur ou près des conteneurs, même des conteneurs vides. Les contenants vides qui contiennent des résidus de produit peuvent être dangereux. Suivre toutes les précautions de la FDS lors de la manipulation des contenants vides.

CONSERVATION : conserver conformément aux règlements pour le stockage de liquides inflammables. Ne pas stocker à une température supérieure à 49 °C (120 °F). Conserver dans un endroit sec et bien aéré, à l'écart de

la chaleur, de la lumière directe du soleil et de toute source d'inflammation. Conserver à l'écart des oxydants et des acides.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

DIRECTIVES SUR L'EXPOSITION : se reporter à la section 2.

SÉCURITÉ INTÉGRÉE : utiliser avec une ventilation aspirante locale adéquate pour maintenir l'exposition sous des limites d'exposition professionnelle. Utiliser un équipement antidéflagrant.

PROTECTION RESPIRATOIRE : si les limites d'exposition sont dépassées, un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH et approprié à la forme et à la concentration des contaminants doit être utilisé. La sélection et l'utilisation d'appareils respiratoires doivent être conformes à la norme OSHA 1910.134 et aux pratiques exemplaires d'hygiène industrielle.

PROTECTION DE LA PEAU : porter des gants imperméables tels que Téflon ou Viton.

PROTECTION DES YEUX : des lunettes de sécurité ou un écran facial doivent être portés lorsque le contact est possible. Ne pas porter de lentilles de contact.

AUTRE : des vêtements imperméables au besoin pour prévenir tout contact. Une douche de sécurité et un lavage des yeux devraient être disponibles sur les lieux de travail immédiats.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE et ODEUR :	Liquide blanc-aqueux avec une odeur de cétone. Le seuil d'odeur de l'acétone est de 62 ppm. Le seuil d'odeur pour le toluène est de 1,6 ppm.		
ÉTAT PHYSIQUE :	Liquide	DENSITÉ EN VRAC :	6,80 lb/gal
POINT D'ÉBULLITION :	56,5 °C (133 °F) (acétone)	COEFFICIENT	Aucunes données
PRESSION DE VAPEUR :	180 mm Hg @ 25 °C (acétone)	OCTANOL/EAU :	disponibles
POINT DE RUPTURE :	<41 °F (5 °C) PMCC	pH :	S/O
INFLAMMABILITÉ :	Le liquide et les vapeurs sont inflammables	POINT DE FUSION :	S/O
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ :	LIE : 1,1% (toluène) LSE : 12,8% (acétone)	AUTOCOMBUSTION	S/O
PRESSION DE VAPEUR :	S/O	TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION	S/O
DENSITÉ DE VAPEUR :	3,3 (toluène)	VISCOSITÉ	S/O
DENSITÉ RELATIVE :	S/O	TENEUR EN COV :	341 g/litre
SOLUBILITÉ DANS L'EAU :	Partiellement		
TAUX D'ÉVAPORATION :	11,6 (acétone) (acétate de n-butyle = 1)		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable dans des conditions normales de stockage et de manipulation.

INCOMPATIBILITÉ : acides puissants et oxydants.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : oxydes de carbone et d'azote, cétones, aldéhydes et oxydes de carbone (CO et CO²).

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : ne surviendra pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INGESTION : l'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses et du tractus gastro-intestinal et une dépression du système nerveux avec des symptômes de maux de tête, d'étourdissements, de nausées, de

narcose et d'inconscience. L'aspiration dans les poumons lors de l'ingestion ou des vomissements peut provoquer de graves lésions pulmonaires pouvant être mortelles.

INHALATION : l'inhalation des vapeurs peut provoquer une irritation des muqueuses et des voies respiratoires et une dépression du système nerveux central avec des symptômes de maux de tête, d'étourdissements, de nausées, de vomissements, de désorientation, de stupeur et d'inconscience. Des surexpositions sévères peuvent provoquer une dépression respiratoire et la mort.

ŒIL : le contact peut provoquer une irritation.

PEAU : un contact répété ou prolongé peut causer une irritation, un assèchement et une délipidation. Le liquide peut être absorbé par la peau, provoquant des effets similaires à ceux décrits en cas d'inhalation et d'ingestion.

SENSIBILISATION : ce produit ne devrait pas causer de sensibilisation.

CHRONIQUE/CANCÉROGÉNÉCITÉ : une surexposition professionnelle prolongée peut entraîner une sensibilisation cardiaque, des effets sur l'audition et endommager le système nerveux, le système sanguin, le foie et les reins. L'abus intentionnel prolongé de toluène peut endommager de nombreux systèmes d'organes, notamment : les systèmes nerveux centraux et périphérique, la vision, l'ouïe, le foie, les reins, le cœur et le sang. Un tel abus a été associé à des lésions cérébrales caractérisées par des troubles de la démarche, des changements de personnalité et une perte de mémoire. Le toluène a provoqué des effets nocifs sur la reproduction ou des anomalies congénitales lors d'études sur des animaux de laboratoire. Aucun ingrédient de ce produit présent à plus de 0,1% n'est répertorié comme cancérigène par le NTP, le CIRC ou l'OSHA.

MUTAGÉNÉCITÉ : l'acétone et le toluène ont obtenu un résultat positif dans certains systèmes de test de mutagénéicité.

PRODUITS SYNERGIQUES : aucun spécifiquement connu. Les produits contenant des produits chimiques qui affectent les mêmes systèmes d'organes cibles devraient avoir des effets synergiques; par exemple d'autres produits contenant des solvants.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION : les employés atteints d'une maladie préexistante de la peau, du foie et des reins peuvent être exposés à un risque accru d'exposition.

VALEURS DE TOXICITÉ AIGUË :

Acétone	Orale Rat DL50 - 5800 mg/kg	n-hexane	CL50 - Rat - 48 000 ppm/4 heures
	Inhalation Rat LC50 - 50,100 mg/m ³		DL50 - Rat - 15 850 mg/kg
Toluène	Rat oral DL50 - 636 mg/kg	Hexane, autres isomères,	CL50 - Rat - 48 000 ppm/4 heures
	Rat inhalation LC50 - 49 g/m ³ /4 heures		DL50 - Lapin -> 2000 mg/kg
	Lapin cutané LD50 - 14100 µL/kg	Hexane	
		Cyclohexane	

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES (non obligatoires)

Aucune donnée d'écotoxicité n'est disponible pour ce produit pour le moment.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION (non obligatoire)

Éliminer conformément aux réglementations environnementales municipales, provinciales et fédérales.

14. INFORMATION DE TRANSPORT (non obligatoire)

DESCRIPTION DES MATIÈRES DANGEREUSES

PAR LE DOT :

Nom d'expédition	Matériau apparenté à la peinture (contient du toluène, de l'acétone et du solvant de caoutchouc)	Classe de danger/Groupe d'emballage	3, PG II
Numéro ONU	UN1263	Étiquettes requises :	Liquide inflammable
Note : si > 5000 livres de ce produit dans un seul récipient, les exigences de QR s'appliquent			

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES (non obligatoires)

CERCLA / Superfund :	Ce produit a une quantité à déclarer (RQ) de 5000 lb. basé sur le RQ pour le toluène de 1000 livres. Les rejets supérieurs au QR doivent être signalés au centre national d'intervention. De nombreux États ont des exigences plus strictes en matière de déclaration des rejets. Signaler les déversements requis en vertu des règlements fédéraux, provinciaux et locaux.	
Catégorie de danger SARA (311/312) :	Santé aiguë, santé chronique, risque d'incendie	
Information SARA 313 :	Ce produit contient les produits chimiques suivants soumis aux exigences de déclaration de rejet annuel en vertu de la section 313 du SARA Title III (40 CFR 372) :	
	Toluène	108-88-3 10-20%
Inventaire TSCA de l'EPA :	Tous les ingrédients de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA de l'EPA.	
Proposition de la Californie 65	Ce produit contient les substances chimiques suivantes reconnues cancérigènes par l'État de Californie : toluène (10 à 20%), benzène (> 0,1%)	
	Ce produit contient les produits chimiques suivants reconnus toxiques pour le développement (anomalies congénitales) par l'État de Californie :	Toluène (10-20%), benzène (> 0,1%)
	Ce produit contient les produits chimiques suivants reconnus toxiques pour la reproductivité masculine par l'État de Californie :	Toluène (10-20%), benzène (> 0,1%)
Canada :	Ce produit a été classé en vertu du CPR et la présente FDS contient les éléments d'information requis par le CPR.	
Classification SIMDUT canadienne :	Classe B Division 2 (liquide inflammable); Division D Division 2 Subdivision A (matière très toxique ayant d'autres effets toxiques)	

16 AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation de la FDS : 09_2019
CLASSIFICATION NFPA : santé = 2 Feu = 3 Réactivité = 0
Classement NFPA : santé = 2ⁱ Feu = 3 Réactivité = 0

REMARQUE

Le fournisseur décline toute garantie expresse ou implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un usage spécifique en ce qui concerne le produit ou les informations fournies dans la présente, à l'exception de la conformité aux spécifications contractées. Toutes les informations figurant dans le présent document sont basées sur des données provenant de fabricants ou de sources techniques reconnues. Bien que l'information soit jugée exacte, nous ne faisons aucune déclaration quant à son exactitude ou sa suffisance. Les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle et par conséquent, les utilisateurs sont responsables de vérifier les données dans leurs propres conditions de fonctionnement afin de déterminer si le produit convient à leurs objectifs particuliers et ils assument tous les risques de leur utilisation, manipulation et élimination. Les utilisateurs assument également tous les risques liés à la publication ou à l'utilisation des informations contenues dans le présent document ou à leur utilisation. Cette information concerne uniquement le produit désigné ici et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec d'autres matériaux ou procédés.

ⁱ Voir la section 11 - Informations toxicologiques